

# UNSS COLLÈGE GAMBETTA - AUTORISATION PARENTALE - 2018/2019



Collège Gambetta  
105, rue Wilson  
46000 Cahors  
0565203030



Je soussigné(e) .....

autorise mon enfant .....

né(e) le ..... de la classe de .....

à participer aux activités de l'association sportive qui se déroulent le :

- lundi de 13h à 14h : activité **tennis de table**

- mardi de 13h à 14h : activité **tennis de table**

- mercredi de 13h à 15h30 (16h30 lors des compétitions) :  
\* activité **natation**  
\* opération « **apprendre à nager** »  
\* **multisports**

- jeudi de 13h à 14h : **arts du cirque**

- vendredi de 13h à 14h : **gymnastique**

Le rendez-vous avec les enseignants d'EPS est fixé à 13h devant la vie scolaire. A 15h15/30 les jours d'entraînement ou 16h30 les jours de compétition, les élèves sont soit raccompagnés devant le collège ou libérés sur le trajet du retour pour rejoindre leur domicile (sur demande écrite des parents).

## Pièces à fournir :

- autorisation parentale signée,
- le montant de l'adhésion est fixé à 20 euros pour l'année scolaire et l'enfant peut pratiquer toutes les activités (en cas de paiement par chèque, il doit être établi à l'ordre de l'association sportive du collège Gambetta).

Coordonnées téléphoniques des parents : mobile : .....

fixe : .....

*J'autorise à ce que les données suivantes (nom, prénom, sexe, date de naissance, niveau de classe) soient renseignées sur « OPUSS », application pour l'enregistrement des licences UNSS.*

Signature des parents :